

# COMPTE RENDU

SUR

## L'ADMINISTRATION

PENDANT L'ANNÉE 1889

---

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1<sup>er</sup> mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1889.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 13 mars 1886, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir :

- 1<sup>o</sup> Département de Justice et Police ;
- 2<sup>o</sup> Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3<sup>o</sup> Département de l'Intérieur ;
- 4<sup>o</sup> Département de l'Agriculture et du Commerce ;
- 5<sup>o</sup> Département Militaire ;
- 6<sup>o</sup> Département des Travaux publics ;
- 7<sup>o</sup> Département des Finances ;

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée d'un aperçu sur la législation générale et du rapport du Tribunal cantonal.

---

# ACADÉMIE

---

## PREMIÈRE PARTIE

### PERSONNEL

#### § 1. Corps enseignant.

Au 15 octobre 1888, le corps enseignant pour l'anné 1888-1889 était composé comme suit :

#### A. *Professeurs ordinaires.*

*Théologie* : M. Vuilleumier, Henri, professeur de théologie exégétique de l'Ancien Testament et de langue hébraïque.

M. Combe, Ernest, professeur de théologie exégétique du Nouveau Testament.

M. Dandiran, Eugène, professeur de théologie historique et de philosophie au gymnase.

M. Durand, Louis, professeur de théologie systématique.

*Droit* : M. Roguin, Ernest, professeur d'encyclopédie du droit, de législation comparée, etc.

M. Erman, Henri, professeur de droit romain.

M. Carrard, Henri, professeur de droit public et de droit commercial.

M. Walras, Léon, professeur d'économie politique.

*Lettres* : M. Besançon, Jules, professeur de langue et de littérature latines, directeur du Gymnase.

M. Baudat, Emile, professeur de langue et de littérature grecques.

M. Renard, Georges, professeur de langue et littérature françaises.

M. Maurer, Alexandre, professeur de langue et littérature allemandes.

M. Duperrex, Jules, professeur d'histoire.

M. Secretan, Charles, professeur de philosophie et droit naturel.

*Sciences* (physiques et naturelles) : M. Dufour, Henri, professeur de physique.

M. Renevier, Eugène, professeur de géologie, minéralogie, etc.

M. Schnetzler, Balthazar, professeur de botanique.

*Sciences* (mathématiques) : M. Amstein, Hermann, professeur de mathématiques.

*Sciences* (pharmaceutiques) : M. Brunner, Henri, professeur de chimie, directeur de l'Ecole de pharmacie.

*Technique* : M. Odin, Auguste, professeur de géométrie descriptive.

M. Gaudard, Jules, professeur de construction et géodésie.

M. Grenier, William, professeur de mécanique industrielle, directeur de la Faculté technique.

B. *Professeurs extraordinaires.*

*Théologie* : M. Vallotton, Paul, professeur de théologie pratique.

*Droit* : M. Grenier, Louis, professeur de droit civil.

M. Favey, Georges, professeur de droit pénal.

M. Dind, Emile, professeur de médecine légale.

*Sciences* (naturelles) : M. Blanc, Henri, professeur de zoologie.

M. Dufour, Charles, professeur d'astronomie.

M. Forel, F.-A., professeur d'anatomie et physiologie générales.

M. Dufour, Marc, professeur d'hygiène.

M. Favrat, Louis, professeur de botanique (excursions).

*Sciences* (médicales) : M. Bugnon, Edouard, professeur d'anatomie.

M. Herzen, Alexandre, professeur de physiologie.

M. Lœwenthal, Nathan, professeur d'histologie.

*Sciences* (pharmaceutiques) : M. Brélaz, Georges, professeur de chimie industrielle.

M. Buttin, Louis, professeur de pharmacie.

M. Chastellain, Louis, professeur de pharmacognosie et microscopie.

M. Chuard, Ernest, professeur de chimie analytique et chimie générale au Gymnase.

*Technique* : M. Dapples, Charles, professeur de physique industrielle.

M. Recordon, Benjamin, professeur d'architecture.

M. Carrard, Alfred, professeur de législation industrielle et commerciale.

*Gymnase* : M. Delhorbe, Charles, professeur de langue et littérature latines.

M. Vulliet, Auguste, professeur de langue et littérature françaises.

M. Palaz, Adrien, professeur de mathématiques.

### C. *Professeurs agrégés.*

*Lettres* : M. Huc-Mazelet, Auguste, professeur d'histoire.

M. Ducasse, Félix, professeur de philosophie.

*Sciences* : M. Colhez, Henri, professeur de minéralogie et géologie pratiques.

M. Kunz, Hermann, professeur de chimie.

*Technique* : M. Mayor, Benjamin, professeur de statique graphique.

Au mois de mars de l'année 1889, l'Académie a eu à déplorer la perte d'un de ses professeurs honoraires, M. Samson Vuilleumier, le vénéré pasteur, qui pendant plus de trente ans, de 1851 à 1883, avait rempli les fonctions de professeur de théologie pratique avec un zèle et une élévation dont ses nombreux élèves gardent le plus vivant souvenir.

Dans le cours du même mois, la mort a enlevé subitement à la Faculté de droit le plus ancien de ses professeurs, M. Henri Carrard, dont la féconde activité laissera des traces dans plus d'un domaine. L'enseignement dont M. Carrard était chargé a été donné pendant le semestre d'été par trois

des professeurs de la Faculté, MM. Favey, Grenier, et Roguin, qui ont bien voulu se répartir entr'eux les cours incombant à leur regretté collègue, en attendant la nomination d'un nouveau titulaire.

La maladie ayant contraint M. le professeur Schnetzler à suspendu son enseignement dans le courant du semestre d'hiver, M. le professeur Favrat l'a suppléé à la Faculté des sciences et M. Gollietz, professeur agrégé, au Gymnase.

## § 2. **Etudiants.**

En 1888-1889, les étudiants ont présenté l'effectif suivant:

### FACULTÉ DE THÉOLOGIE

	Hiver	Eté
Etudiants vaudois . . . . .	30	31
» confédérés . . . . .	6	4
» étrangers . . . . .	—	1
	<hr/>	<hr/>
	36	36
	<hr/>	<hr/>

### FACULTÉ DE DROIT

Etudiants vaudois . . . . .	35	29
» confédérés . . . . .	12	9
» étrangers . . . . .	29	55
	<hr/>	<hr/>
	76	93
	<hr/>	<hr/>

## FACULTÉ DES LETTRES

	Hiver	Eté
Etudiants vaudois . . . . .	13	11
» confédérés . . . . .	2	3
» étrangers . . . . .	2	8
	<hr/>	<hr/>
	17	22
	<hr/>	<hr/>

*NB.* — Les cours de la Faculté de Lettres ont été suivis, en outre, par un assez grand nombre d'étudiants d'autres Facultés.

## FACULTÉ DES SCIENCES

## I. SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MATHÉMATIQUES

Etudiants vaudois . . . . .	10	10
» confédérés . . . . .	3	3
» étrangers . . . . .	11	10
	<hr/>	<hr/>
	24	23
	<hr/>	<hr/>

## II. SECTION DES SCIENCES MÉDICALES

Etudiants vaudois . . . . .	18	12
» confédérés . . . . .	10	7
» étrangers . . . . .	7	3
	<hr/>	<hr/>
	35	22
	<hr/>	<hr/>

## III. SECTION DE PHARMACIE

	Hiver	Eté
Etudiants vaudois . . . . .	4	4
» confédérés . . . . .	4	3
	<u>8</u>	<u>7</u>

*N. B.* — Le *laboratoire de chimie* a été fréquenté par 58 étudiants.

## FACULTÉ TECHNIQUE

Etudiants vaudois . . . . .	20	20
» confédérés . . . . .	6	6
» étrangers . . . . .	11	11
	<u>37</u>	<u>37</u>

## GYMNASE

Elèves réguliers vaudois . . . . .	52	52
» » confédérés . . . . .	13	13
» » étrangers . . . . .	3	3
	<u>68</u>	<u>68</u>
Elèves externes vaudois . . . . .	5	5
» » confédérés . . . . .	3	2
» » étrangers . . . . .	3	3
	<u>11</u>	<u>10</u>



## RÉSUMÉ

	Hiver	Eté
Faculté de théologie . . . . .	36	36
» de droit . . . . .	76	93
» des lettres . . . . .	17	22
» des sciences (sciences naturelles et mathématiques) . . . . .	24	23
» des sciences (sciences médicales) . .	35	22
» des sciences (sciences pharmaceuti- ques) . . . . .	8	7
» technique . . . . .	37	37
Total . . . . .	<u>233</u>	<u>240</u>
Gymnase . . . . .	<u>79</u>	<u>78</u>

*NB.* — Le nombre des élèves du 1<sup>er</sup> semestre du Gymnase (classe intermédiaire 1889-1890) s'est élevé à 27, savoir 20 vaudois, 5 confédérés et 2 étrangers.

## SECONDE PARTIE

### § 1. Examens.

Les examens subis par les étudiants des diverses facultés et les élèves du Gymnase ont présenté les résultats suivants :

Facultés.	Année d'études.	Etudiants ayant subi les examens	Examinés admis.	Examinés non admis.	Etudiants n'ayant pas terminé les examens.
Théologie . . . . .	1 <sup>er</sup> degré	7	5	—	2
	2 <sup>e</sup> degré	8	8	—	—
Droit . . . . .	Baccalauréat	5	5	—	—
Lettres . . . . .	—	8	1	—	7
Sciences (naturell. et mathématiq.).	—	22	9 (Baccalauréat)	}	10
	—		3 (Certificats)		
Technique . . . . .	1 <sup>re</sup> année	10	9	—	1
	2 <sup>e</sup> année	13	11	1	1
	3 <sup>e</sup> année	9	9 (Concours)	—	—
Gymnase . . . . .	Classe inférieure	43	31	3	9
	Classe supérieure	37	26	11	—

*N. B.* Les étudiants qui se présentent aux examens de la faculté des sciences (section des sciences naturelles) appartiennent à diverses sections de cette faculté.

## § 2. Prix.

L'Académie n'a pu accorder cette année qu'un seul prix sur le revenu de la fondation Gay, revenu destiné à être réparti entre les étudiants qui se sont le plus distingués dans leurs examens. Ce prix, de la valeur de fr. 20, a été décerné à M. Edouard Recordon, élève de la classe supérieure du Gymnase.

## § 4. Diplômes.

*Diplôme de bachelier ès-lettres.* — Ce diplôme a été conféré à 26 élèves du Gymnase (22 réguliers et 4 externes) : MM. Barbey, Camille ; Barbezat, César ; Bornand, Roger ; Burnat, Eugène ; Caspari, Ferdinand ; de Geymuller, Henri ; de Luze, J.-J. ; Descoullayes, Paul ; de Weiss, Gabriel ; Henny, Jean ; Jaccard, Paul ; Jaquerod, Arthur ; Jeanneret, Jacques ; Laufer, Paul ; Marguerat, Charles ; Monod, Eug. ; Morel, François ; Recordon, Edouard ; Rohring, Georges ; Roud, Auguste ; Sautter, Arthur ; Schacht, Guillaume ; Schreiber, Henri ; Steinlen, Francis ; Tailens, Jules ; Vullet, Georges.

*Diplôme de bachelier ès-sciences physiques et naturelles.* — Conféré à 6 étudiants : MM. Bersier, Henri ; Brocard, Marc ; Casorla, Adolphe ; Ceresole, Gustave ; Ducret, Eugène ; Guignard, Auguste.

*Diplôme de bachelier ès-sciences mathématiques.* — Conféré à deux étudiants et une étudiante : MM. Davila, Charles ; Roorda, Henri ; M<sup>lle</sup> Bouis, Marie.

*Diplôme de bachelier en droit.* — Conféré à 5 étudiants ; MM. Bonzanigo, Pietro ; Bruni, Bruno ; Ceresole, Ernest ; Rossi, Raimondo ; Thélin, Henri.

*Diplôme de licencié en théologie.* — Conféré à 8 étudiants ; MM. Bardet, Louis ; Ferrier, Frédéric ; Meylan, Georges ; Rossier, Edmond ; Savary, Jules ; Secretan, Etienne ; Subilia, Emile ; Testaz, Charles.

*Diplôme de licencié en droit.* — Conféré à 5 étudiants : MM. Panchaud, Paul ; Cordey, Eugène ; Dubuis, Alphonse ; Manuel, Charles ; Viret, Oscar.

*Diplôme de licencié et de docteur en droit.* — Conférés à 3 étudiants : MM. de Félice, Simon ; Secrétan, Charles ; Valion, Ernest.

*Diplôme de licencié ès-lettres.* — Conféré à 2 étudiants : MM. Crottet, Alexandre ; Maillefer, Paul.

*Diplôme d'ingénieur.* — Le diplôme d'ingénieur-construc-teur a été conféré à sept candidats : MM. Chenaux, Henri ; Dommer, Auguste ; Farjon, Robert ; Gaulis, Alfred ; Lecomte, Jean ; Panchaud, Charles ; de Steiger, Alexandre ; — celui d'ingénieur-mécanicien à 2 candidats : MM. Rochat, Charles et Payot, Henri ; — celui d'ingénieur-chimiste à 1 candidat : M. Paschoud, Joseph.

*NB.* Dans la Faculté de théologie, 6 étudiants : MM. Curchod, Emmanuel ; Logoz, Edouard ; Moreillon, Henri ; Rochat, Edouard ; Trabaud, Henri ; Tuscher, Julien, ont été autorisés à présenter leur dissertation pour l'obtention du grade de licencié ; — dans la Faculté de droit, la même autorisation a été accordée à 2 étudiants : MM. Blanchod, Léon, et Bourgeois, Edouard.

#### § 4. Concours.

A la fin de l'année 1888, l'Académie, se conformant au règlement du 8 mai 1852, publia le programme des concours ouverts aux étudiants pour l'année 1888-1889. *Trente-quatre* étudiants et élèves du Gymnase ont répondu à cet appel et traité 23 sujets. L'Académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examen, a décerné aux concurrents 28 prix et 15 accessits. La somme de ces récompenses s'est élevée à fr. 2125.

Les noms des lauréats ont été proclamés, en séance publique, le 21 décembre, après lecture des rapports des commissions.

#### § 5. Bourses.

Les étudiants qui ont joui d'une bourse pendant l'année 1888-1889 (30 septembre 1888 au 30 septembre 1889) sont au nombre de 10, dont 8 appartenant à la Faculté de théologie, 1 à la Faculté des lettres, 1 à la Faculté technique. Le montant de ces subsides s'est élevé à fr. 2287,50.

#### § 6. Fondations.

Le montant du prix Pavillard, fr. 15, a été remis à M. le Directeur du Collège cantonal.

Les gages Paris et Masset n'ont pas été adjugés pendant l'année 1888-1889.

### § 7. Discipline.

Pendant l'année 1888-1889, la discipline a été satisfaisante dans les différentes sections de l'Académie.

### § 8. Cours et auditeurs.

*Faculté de théologie.* — Durant l'année académique 1888-1889, cette Faculté a compté 36 étudiants, dont un externe d'origine allemande. Dans ce nombre, comme précédemment, sont compris les étudiants en congé en Allemagne et ceux qui, ayant terminé leurs derniers examens, ont accepté une suffragance temporaire avant la présentation de leur thèse finale.

La Faculté a pu faire délivrer le diplôme de licencié à 8 de ses candidats. Ce sont par rang de date :

M. Georges Meylan, qui a pris pour sujet de dissertation « l'Examen de la doctrine protestante de l'Eglise », et fourni un travail personnel, voulant une organisation ecclésiastique qui ne s'impose pas au dehors, mais à laquelle on adhère par conviction.

M. Louis Bardet a traité de « l'Attitude de la société vis-à-vis du criminel, au point de vue évangélique ».

M. Edmond Rossier a donné pour titre à sa dissertation, « Lamennais catholique libéral », et montré que le libéral, chez ce grand écrivain, l'emporte sur le catholique.

M. Jules Savary, dans « l'Exposition de la foi catholique de Bossuet », tend à prouver que le grand orateur, au cours de ce plaidoyer fait en vue de la conversion des Réformés, a été infidèle à la vraie doctrine du Concile de Trente en même temps qu'à son propre catéchisme de Meaux.

M. Frédéric Ferrier, par son « Fénelon et le Quiétisme », rend bien ce qu'il y a de dramatique dans toute cette histoire des relations de l'archevêque de Cambrai avec madame Guyon, et de ses démêlés avec Bossuet et la cour de Rome.

M. Charles Testaz expose la « Notion du péché d'après l'Ancien-Testament », qu'il est difficile d'embrasser également dans toutes ses parties.

M. Emile Subilia raconte en détail les péripéties de la « Révolution maccabéenne ».

M. Etienne Secretan nous transporte dans « l'Histoire de la Cathédrale de Lausanne », moins par une description du monument que par sa place dans les annales de notre pays.

*Faculté de droit.* — Dans l'année académique 1888-1889, la Faculté de droit a vu son programme s'augmenter du cours « d'Histoire générale et philosophique du droit », de M. le professeur Brocher-de la Fléchère, de l'Université de Genève. Comme il a été dit dans le compte-rendu de l'année précédente, ce cours se fait pendant deux semestres, à raison de 6 heures par semaine. Il a été commencé devant les seuls étudiants de deuxième et troisième année. Mais depuis le milieu du semestre d'hiver, le tableau des leçons a été arrangé de manière à permettre la fréquentation de ce cours aux étudiants des trois années. A l'avenir, conformément à la nature du sujet, l'enseignement de M. Brocher aura sa place dans le programme d'études et d'examens de la première année. Il remplacera le cours semestriel de 6 heures par semaine que, depuis 1886, M. E. Rogum faisait sur le même sujet.

En abandonnant ainsi, par déférence pour son ancien

maître, un enseignement qu'il affectionnait, M. Roguin n'en consacrera pas moins le même nombre d'heures à notre Académie. Il donnera plus de développement à la partie encyclopédique, qui servait d'introduction à son cours d'histoire du droit et dont il fera un cours spécial d'encyclopédie du droit. Puis il donnera une extension plus considérable à son enseignement du « Droit privé comparé », de manière à en faire un cours de 4 heures par semaine durant deux semestres. Enfin, il fera tous les deux ans, un cours semestriel « d'Histoire du droit vaudois ».

Au point de vue de la fréquentation, l'année 1888-1889 a été particulièrement avantageuse à la Faculté de droit, qui a compté 76 étudiants en hiver et 93 en été. Les étudiants allemands fournissent toujours le plus grand contingent, mais la fréquentation par des Suisses d'autres cantons, déjà mentionnée dans le dernier rapport, accuse aussi une augmentation continue. Signalons, en particulier, les étudiants tessinois, qui viennent de plus en plus nombreux à Lausanne, pour y faire leurs études juridiques complètes, en se soumettant aux examens de baccalauréat et de licence, tout comme les étudiants vaudois.

Malheureusement l'année 1888-1889 a causé à la Faculté une perte cruelle dans la personne de son doyen d'âge, M. le professeur Henri Carrard, qui, depuis vingt ans, enseignait avec une rare compétence et une ardeur communicative plusieurs branches très importantes, à savoir le droit public, cantonal, fédéral et international, le droit administratif vaudois et le droit commercial. En outre, M. Carrard a constamment mis, avec une rare bienveillance, sa riche expérience pratique et scientifique au service des étudiants, dont un grand nombre doivent beaucoup à ses précieux conseils. Aussi sa perte a-t-elle été également ressentie par tous les



membres de la Faculté de droit, tant professeurs qu'étudiants. Sa mort est survenue le 8 mars 1889, soit à la fin du semestre d'hiver. Grâce au dévouement de trois de ses collègues, MM. Favey, L. Grenier et Roguin, tous ses cours ont été continués et terminés dans le semestre d'été 1889. Son remplacement par M. le docteur en droit Jaques Berney, nommé professeur extraordinaire de droit public, rentre dans l'année académique 1889-1890.

*Faculté des Lettres.* — La Faculté des Lettres a continué de s'affirmer durant cette année comme une véritable Faculté des Lettres, chargée de donner l'enseignement spécial destiné aux étudiants qui se vouent à la carrière littéraire. Le nombre de ces étudiants augmentant, la Faculté des Lettres peut ainsi coopérer à une œuvre qui intéresse vivement notre canton, l'œuvre de former de bons instituteurs pour l'enseignement secondaire. En 1888-1889 nous avons eu deux licenciés, tous deux vaudois ; l'un, nous l'espérons, nous fera honneur à l'étranger, où il est établi ; l'autre occupe au Collège cantonal une place qu'il remplit dignement.

Les cours de langue et de littérature romane, nouvellement introduits, et dont M. le professeur Jean Bonnard a été chargé, ont été suivis avec empressement par les étudiants qui se destinent à l'enseignement.

Trois cours libres, dans le domaine de l'histoire et de la philosophie, ont été cette année encore offerts aux étudiants et au public par MM. Huc-Mazelet, Ducasse et Berthold van Muyden.

*Faculté des sciences.* — I. SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MATHÉMATIQUES. — L'usage des cours libres

tend de plus en plus à s'établir à la Faculté des sciences. Pendant l'année 1888-1889, quatre cours de cette nature ont été inscrits au programme par MM. les professeurs Amstein, Golliez, Kunz et Palaz. — Les programmes généraux des divers enseignements sont restés les mêmes que pendant l'année précédente ; le nombre des étudiants a été de 24 en hiver et de 23 en été. Les travaux pratiques dans les laboratoires entrent aussi toujours davantage dans les habitudes des étudiants, qui acquièrent ainsi plus complètement par leur travail personnel les connaissances scientifiques dont ils ont besoin.

Les locaux occupés dans le bâtiment du laboratoire de physique par l'enseignement de l'anatomie et de la physiologie n'ont pu malheureusement être rendus à leur destination primitive, c'est-à-dire au laboratoire pratique de physique. En effet, la démolition de la caserne n° 1, occupée par le laboratoire de zoologie et de zootomie, et par une partie de celui de physique, a obligé de resserrer dans les locaux affectés à la physique, les renseignements pratiques de cette science et ceux de zoologie. Il en résulte que la place laissée à chacun d'eux est bien exigüe.

Malgré ces inconvénients, 32 étudiants ont pu suivre les exercices pratiques de zoologie et d'anatomie comparée pendant l'année 1888-1889, mais pour atteindre ce résultat, le professeur a été contraint de diviser en deux séries les étudiants participant à ces travaux, ne pouvant les diriger tous réunis.

Au laboratoire de physique, la place disponible n'a permis d'admettre que 6 pratiquants, étudiants de la Faculté, plus un étranger, qui, ayant terminé ses études et se destinant à l'électrotechnie, est venu s'occuper pendant quelques mois pratiquement de cette science, sous la direction

du professeur et de l'assistant. Le manque de place n'a pas permis de continuer les travaux pratiques d'électrotechnie destinés aux élèves de la Faculté technique.

II. SECTION DES SCIENCES MÉDICALES. — Cette section a été fréquentée cette année par 35 étudiants, dont 18 Vaudois, 10 Suisses d'autres cantons et 7 étrangers. A la rentrée d'octobre 1889, le nombre des élèves inscrits était de 34, dont une demoiselle.

L'enseignement a été donné conformément au programme et régulièrement suivi. La discipline a été très bonne. Les examens fédéraux ont eu lieu, comme d'ordinaire en avril et en octobre. Dans la session d'avril, deux étudiants ont passé le premier examen (sciences naturelles), et 3 l'examen propédeutique complet d'après l'ancien règlement; les cinq candidats ont été admis. Dans la session d'octobre, 9 étudiants se sont présentés au premier examen (sciences naturelles), 3 au second examen (sciences anatomiques), dont deux Suisses allemands venant de la faculté de Zurich, et 2 à l'examen propédeutique d'après l'ancien règlement. De ce nombre, 4 ont été refusés, les autres admis. Enfin, 2 étrangers ont reçu un certificat d'études cantonal.

En fait d'acquisitions, la bibliothèque de l'Ecole de médecine s'est enrichie du magnifique traité d'anatomie humaine de Bourguery, Claude Bernard et Jacob, 8 vol. in-fol., Paris, 1867-1871.

III. SECTION DE PHARMACIE. L'Ecole de pharmacie a été fréquentée par 9 élèves, 7 réguliers et 2 externes, savoir 4 vaudois et 5 confédérés. Un de nos élèves a obtenu le diplôme fédéral de maître pharmacien. M. James Gavin a été remplacé comme second assistant par M. Henri Golay, de l'Abbaye.

Le laboratoire de Chimie a été fréquenté par 58 élèves, savoir :

*Section des sciences naturelles* : 15 étudiants. *Section des Sciences médicales* : 20; *Section de pharmacie* : 9; *Faculté technique* : 14.

Pour le semestre d'hiver 1889-1890, il y a 49 inscriptions au laboratoire de chimie.

*Faculté technique.* — I. DONNÉES STATISTIQUES. A l'ouverture des cours de l'année académie 1888-1889, la Faculté technique comptait 37 étudiants inscrits, répartis comme suit entre les trois années d'études :

	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	Totaux
Étudiants réguliers. prés.	10	12	9	31
» » en congé	—	—	1	1
Externes	3	1	1	5
	13	13	11	37

(dont 20 Vaudois, 6 confédérés et 11 étrangers).

Des 31 réguliers présents, 29 ont été promus, à la suite des examens de juillet 1889; un s'est retiré dans le courant du semestre d'été; un autre a dû pour des raisons de santé, renoncer pour le moment à subir ses examens promotionnaires.

L'un des externes de 1<sup>re</sup> année a été, à la suite d'examens satisfaisants, admis comme régulier en deuxième année. Les 9 étudiants de troisième année ont été admis aux épreuves du concours; 8 d'entre eux se sont fait inscrire, ainsi qu'un élève sorti de troisième année en juillet 1888, comme candidats au diplôme, et sont entrés en concours le 15 octobre 1889. Pour la seconde partie des épreuves, il s'est joint

à eux un candidat qui en avait subi, en octobre 1888, la première partie seulement. Les 10 candidats ont obtenu le diplôme.

II. ETUDES : Nous n'avons rien de spécial à mentionner relativement à la marche des études, non plus qu'au sujet de la conduite des étudiants. Toutes deux, ont été, en somme, satisfaisantes. Les moyennes générales des trois années d'études ont été respectivement les suivantes :

1 <sup>re</sup> année	6,9	(7,4 en 1887-1888)
2 <sup>e</sup>	»	7,8 (7,7 »
3 <sup>e</sup>	»	7,8 (7,3 »

Le nombre des examens partiels a été augmenté, surtout dans les années 2 et 3, et celui des examens de printemps réduit, en revanche, au strict nécessaire. Un cours supérieur de géométrie analytique a été introduit en 1<sup>re</sup> année. L'enseignement de la statique graphique a passé en de nouvelles mains et acquit aussitôt un développement notable.

Deux journées ont été, vers le milieu d'avril, consacrées à une excursion technique aux usines métallurgiques de Choindez et de Gerlafingen, propriété de la Société Louis de Roll, et à la remarquable papeterie de Biberist. Cette tournée instructive s'est fort bien effectuée, et nous avons lieu de penser qu'elle portera ses fruits.

3<sup>o</sup> PERSONNEL ENSEIGNANT : L'entrée en fonctions du nouveau titulaire de la chaire de géométrie, M. le Dr Auguste Odin, a eu lieu dans le courant de novembre 1888. M. Odin fait trois cours dans notre Faculté, ceux de géométrie analytique (introduit par lui), de géométrie descriptives et de

géométrie de position. Vers la même époque, le Conseil d'Etat a chargé M. Benjamin Mayor, notre chef des travaux graphiques, de l'enseignement de la statique graphique en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Cette branche a d'emblée reconquis la place importante à laquelle sa vogue actuelle et son utilité pratique lui donnent droit.

IV. COLLECTIONS : Grâce à la générosité de M. l'ingénieur H. de Blonay, notre collection métallurgique s'est enrichie d'un grand nombre d'échantillons de minerais divers, qu'il nous est précieux de posséder. Nous tenons à exprimer ici notre gratitude à l'auteur de ce don.

*Gymnase.* — Malgré son importance, et bien qu'il ouvre l'accès des carrières les plus diverses, le Gymnase est une institution paisible, suivant son cours régulier. Nous sommes loin de nous en plaindre : cette tranquillité, rarement interrompue, est favorable aux études. Peu à peu, d'ailleurs et non par secousses, notre Gymnase s'améliore : la discipline devient plus sérieuse ; les conditions matérielles où il se trouvait jadis ont bien changé, nous avons aujourd'hui des bancs et des tables convenables.

La conduite des élèves, la fréquentation des leçons, ne donnent lieu qu'à une observation particulière : Nous verrons venir avec plaisir le jour où, les Sociétés d'étudiants étant interdites au Gymnase, nos jeunes gens ne perdront pas des semaines entières à des fêtes qui ne sont que dans un rapport fort indirect avec leurs études.

---

## BIBLIOTHÈQUE CANTONALE

---

L'augmentation du mouvement des livres que nous avons le plaisir de constater l'an dernier fait place aujourd'hui à une énorme diminution. Nous avons quelque droit de nous en alarmer.

Dans le compte-rendu pour l'année 1887 nous constatons un mouvement de livres de 24,000 volumes, et nous relevons, avec regret, qu'autrefois on atteignait et dépassait même le chiffre de 30,000. Pénétré qu'il y avait là un indice fâcheux sur la marche de notre bibliothèque, le Département de l'Instruction publique se mit en devoir de rechercher quelles pouvaient être les améliorations à apporter afin de parer à cet abaissement du niveau des lecteurs; il lui parut qu'en première ligne il fallait obvier à l'inconvénient de la fermeture de la Bibliothèque en été. Cette observation fut appliquée en 1888, et le mouvement des livres à la fin de l'année, accusait 27,702. Sans attribuer complètement ce succès à la mesure indiquée, il y avait lieu de se réjouir, et

l'on pouvait espérer qu'en 1889 ce mouvement ascendant s'accentuerait encore : l'habitude étant prise de se servir de la Bibliothèque, même pendant les vacances. Il n'en fut rien ; le total des livres lus et consultés en 1889 monte seulement à 21,647. C'est le chiffre le plus bas atteint depuis longtemps.

Il semble que dans ces conditions on doive rechercher le mal ailleurs. Il est dans l'organisation même de notre institution, et, nous ne devons pas nous le dissimuler, dans le personnel de la Bibliothèque.

Le Conseil d'Etat ne perdra pas de vue ce côté de la question ; il étudiera, sans plus tarder, les modifications qu'il convient d'apporter dans ce régime.

Voici quelques renseignements statistiques sur les sorties de livres en 1889 :

*Ouvrages pris en lecture à domicile.*

Lettre A. Bibliographies et encyclopédies,	35 volumes.
» B. Mémoires des Sociétés savantes, périodiques, journaux,	810
» C. Géographie, diplomatique, héraldique, numismatique, etc.,	103 »
» D. Histoire universelle (ancienne et moyen-âge),	133 »
» E. Histoire universelle (moderne),	293 »
» F. Histoire suisse,	202 »
» G. Histoire des religions,	123 »
» H. Hist. ecclésiastique de la Suisse,	28 »
» I. Biographies, mémoires,	221 »
» K. Linguistique,	61 »



Lettre <i>L.</i> Littérature ancienne,	387	volumes.
» <i>M.</i> Littérature moderne,	1862	»
» <i>N.</i> Philosophie, éducation,	165	»
» <i>O.</i> Sciences mathématiques,	189	»
» <i>P.</i> Sciences naturelles et physique,	237	»
» <i>Q.</i> Sciences médicales,	90	»
» <i>R.</i> Arts et métiers,	63	»
» <i>S.</i> Politique,	67	»
» <i>T.</i> Jurisprudence,	163	»
» <i>U.</i> Théologie générale,	114	»
» <i>V.</i> Théologie pratique,	141	»
	<u>          </u>	
	Total, 5487 volumes.	

*Ouvrages demandés en lecture dans les salles.*

Janvier . . . .	1650
Février . . . .	1790
Mars . . . . .	1360
Avril . . . . .	1280
Mai . . . . .	1580
Juin . . . . .	1330
Juillet. . . . .	860
Août . . . . .	800
Septembre . . .	960
Octobre . . . .	1560
Novembre . . .	1610
Décembre . . .	1380

Total, 16,190

Total des ouvrages pris à domicile,	5487
»           »           en consultation	<u>16,160</u>
	Total général, 21,647

On le voit, les mois de vacances, soit ceux de juillet, août et septembre ont offert une consultation réduite c'est vrai, mais réduite seulement de moitié. En fermant donc les salles pendant une bonne partie des vacances, on privait la moitié au moins de nos lecteurs des ressources auxquelles ils ont droit.

Nous croyons avoir justifié ainsi que la suppression de la fermeture de la Bibliothèque est une mesure salubre aux services que doit rendre notre institution.

Mais il y a plus et mieux à faire. La Bibliothèque cantonale est avant tout intimement liée aux établissements d'enseignement supérieur de notre pays. On ne saurait refondre les uns sans remanier celle-ci, et le moment approche où nous devons mettre fin à l'ordre de choses actuel, car, nous en avons le sentiment, la Bibliothèque cantonale peut être mieux utilisée qu'elle ne l'est.

Est-ce à dire que les sacrifices que l'Etat veut bien faire soient sans raison? A Dieu ne plaise que nous n'ayons jamais une telle pensée. Nous emmagasinons dans notre collection de livres et journaux, ce qu'il est indispensable d'avoir pour suivre sans trop de peine le développement intellectuel si intense d'aujourd'hui. Nous ne mesurerons pas l'étendue de nos efforts aux résultats que nous avons directement sous les yeux. Nous savons que nous ne faisons pas œuvre d'un jour, et que le budget dont nous disposons ne s'emploie pas en vain.

Les achats que nous avons pu faire sont nombreux. S'ils ne sont pas encore ce que nous les voudrions voir, ils sont du moins suffisants. Notre collection de journaux déjà fort complète s'est un peu accrue; mais nous sommes heureux de constater que nous avons pu acheter un nombre plus grand de livres. On a dit pendant quelques temps que le

journal avait remplacé le livre, et qu'il y avait un intérêt à développer énormément les abonnements. Si cela est vrai pour le lecteur peu soucieux d'approfondir ses lectures, cela ne doit pas être la doctrine d'une bibliothèque comme la nôtre. La commission de la Bibliothèque s'est bien gardée d'entrer dans cette manière de voir où l'aurait poussée volontiers certains esprits, elle a réparti cette année les sommes un peu plus fortes dont elle a joui grâce à l'augmentation budgétaire maintenue depuis 1888, à une plus grande acquisition de livres, bornant les abonnements aux périodiques les plus indispensables, ceux du moins qui sont capitaux dans chaque branche de nos hautes études.

La commission de la Bibliothèque a également maintenu comme principe de ses achats, celui qui la poussait à n'acheter que des œuvres ayant une valeur scientifique ou littéraire déclarée, conservant ainsi à notre établissement le caractère d'une bibliothèque d'étude, et non celui d'une bibliothèque populaire. Nous sommes cependant heureux de constater qu'un bon nombre de lecteurs sont pris en dehors des gens d'étude proprement dits.

Enfin, nous ne laisserons pas passer sous silence le fait que la commission et le Département de l'Instruction publique ont commencé à compléter, par des achats très conséquents, quelques séries importantes de publications périodiques de premier ordre, que l'imprévoyance d'une commission antérieure et des bibliothécaires avait fait cesser au mépris même de la valeur des publications et du nombre des années antérieures que nous possédions déjà. Nous pouvons citer parmi celles-là: Les *Annales des sciences naturelles* de Paris, et les *Mémoires de la Société impériale de St-Petersbourg*. La reconnaissance nous fait un devoir de signaler l'amabilité avec laquelle M. le prof. Bugnion a bien voulu s'occuper de la completions de ces œuvres.

La publication d'un nouveau supplément va devenir bientôt nécessaire, et il est probable qu'une refonte totale du catalogue doit être entreprise avant le moment du déménagement dans les locaux que nous assure pour plus tard la convention de Rumine.

Comme on le voit par ce compte-rendu, la question de la Bibliothèque cantonale s'étudie, elle est complexe, aussi n'est-elle pas encore résolue; mais l'autorité ne perd pas de vue que si des changements doivent être faits dans ce domaine, ils seront considérables, et demandent avant qu'on prenne une décision, une grande sûreté dans la voie à suivre.

La générosité publique à notre endroit a été cette année comme la précédente, très libérale, et nous nous faisons un plaisir de relever entre autres les dons suivants :

### **Dons.**

De la Société d'hygiène de Lausanne, présidée par M. le professeur Raoux. La Bibliothèque de la Société, composée de deux cents brochures et volumes relatifs à l'hygiène. Ces ouvrages restent réunis.

De M. le professeur Lehr, soixante-quinze volumes relatifs à la jurisprudence, à la politique, à l'histoire, aux lettres et aux sciences.

De feu M. Rapin, ministre : Tables de la Lune; Annales de l'Observatoire de Paris, tome IV; Theoretische astronomie; Secchi, Le Soleil.

De M. Bieler, directeur des cours agricoles : une vingtaine de volumes relatifs à la médecine vétérinaire.

De M. le prof. Vuilleumier : une trentaine de volumes relatifs à la théologie, provenant de la Bibliothèque de feu le ministre et professeur Vuilleumier.

Du Département de Justice et Police, divers volumes.

Du Musée d'histoire naturelle, divers volumes relatifs à la zoologie.

De M. Bernus, Auguste : Le ministre Antoine de Chandieu. Son journal.

De M. Lecomte, chancelier : Annual Report Washington. Constitution de la Belgique, édition illustrée.

De M. Dubois, pasteur : Une lettre de feu Vinet (manuscrit).

De M. Ceresole, pasteur : diverses brochures.

De M. Muller, à Begnins : Hirn G. A. Constitution de l'espace céleste.

De M. Brunner, professeur : Analyse chimique.

De M. Herzen, professeur : Herzen, Alexandre, De l'autre rive.

La Bibliothèque cantonale a reçu diverses publications officielles.

Du ministre de l'Instruction publique de la République française.

De la Chancellerie de Rome.

De la Chancellerie de Washington.

De la Chancellerie fédérale.

De la Chancellerie cantonale.

Du Département de l'Instruction publique et des cultes.

De la Secrétairerie de la Municipalité de Lausanne.

MM. Bridel, Viret-Genton, imprimeurs et Mignot, édi-

teur ont envoyé les ouvrages édités ou imprimés par eux dans le cours de l'année.

Mentionnons enfin pour terminer que nous avons commencé à préparer des envois de catalogues qui seront expédiés aux bibliothèques de chaque chef-lieu de cercle, de façon à faciliter les consultations pour les abonnés du canton. Nous espérons que cette amélioration amènera de nouveaux lecteurs, et que nos relations en dehors de Lausanne en seront plus favorisées.



## MUSÉES

---

D'après ce qui suit, dans les rapports spéciaux au sujet de chacun de nos musées, il est facile de voir que la marche de ces institutions est restée la même que par le passé. Le développement de nos collections continue bien, grâce à l'intelligent appui et à l'activité de nos conservateurs et de nos préparateurs. Il n'est plus qu'une plainte dont soyons constamment nanti : le manque de place. Aussi quand la construction des bâtiments de Rumine aura mis au large nos richesses, nous étalerons aux yeux des visiteurs des collections à la hauteur de celles de nos voisines les autres villes universitaires.

Le personnel, celui du moins que nous avons le bonheur de posséder encore, a droit à tous nos éloges, et le Conseil d'Etat se fait un plaisir et un devoir d'exprimer ici publiquement la satisfaction qu'il éprouve et la reconnaissance qu'il a envers des serviteurs aussi dévoués.

Malheureusement ce personnel n'est pas complet, et c'est